

The logo of the University of the Antilles, featuring the text "Université des Antilles" in blue, with a stylized blue and orange arc to the right.

Université
des Antilles

The cover features a green-tinted background with a woman's face. She is shown in two positions: at the top, her hands are covering her eyes; at the bottom, her hands are resting on her cheeks. The title is written in large, bold, multi-colored letters on a white diagonal banner.

GUIDE D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT

The year "2016-2017" is written in multi-colored letters on a white diagonal banner at the bottom right.

2016-2017

Dates importantes à retenir

FORUMS DES MÉTIERS ET DES CARRIÈRES ORGANISÉS PAR LE BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

CAMPUS	DATES	HORAIRES
Guadeloupe	Mercredi 16 novembre 2016	8h00 à 13h00
Martinique	Mercredi 5 octobre 2016	8h00 à 13h00
Pour plus de renseignements, rapprochez-vous :		
Pôle Guadeloupe		
Chargée d'animation : Anissa MARIE-JOSEPH anissa.marie-joseph@univ-ag.fr - Tél : 05 90 48 34 06		
Pôle Martinique		
chargée d'animation : Krystel SÉNÉ krystel.sene@martinique.univ-ag.fr - Tél : 05 96 55 46 32		
Retrouvez toute notre actualité sur : http://www.facebook.com/BAIPUAG		

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Le mot de la présidente	05
Les pôles universitaires régionaux (PUR)	06
La vie étudiante	07
Associations étudiantes	08
L'organisation des études	09
Les services de scolarité	11
COMPOSANTES DE GUADELOUPE	14
Département pluridisciplinaire de lettres et sciences humaines (DPLSH)	14
Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)	15
Faculté des sciences exactes et naturelles (FSEN)	16
Faculté des sciences juridiques et économiques (FSJE)	17
Institut universitaire de technologie (IUT)	18
UFR des sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS)	19
UFR des sciences médicales	20
COMPOSANTES DE MARTINIQUE	21
Département scientifique interfacultaire (DSI)	21
Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)	22
Faculté de droit et d'économie (FDE 972)	23
Faculté des lettres et de sciences humaines (FLSH)	24
Institut universitaire de technologie (IUT)	25
SERVICE AUX ETUDIANTS	26
Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP) :	26
✚ Le service d'information et d'orientation (SUIO)	26
✚ Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)	27
- Mon stage en 5 étapes	28
- Ma convention de stage en 4 étapes	29
- Devenir entrepreneur c'est possible « PEPITE »	30
- Qu'est-ce que j'y gagne ? Que dois-je faire ?	31
✚ Le relais handicap (RH)	32
✚ L'observatoire interrégional de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OIVE-IP)	34
Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)	35
Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)	36
Centres de ressources informatiques (CRI)	37
Service commun des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (STICE)	38
Bibliothèques universitaires (BU)	39
Ecole doctorale (ED)	41
Bureau des relations internationales (BRI)	42
Aides financières	43
Centre des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)	45
Centre de gestion de sécurité sociale étudiante (LMDE /INTERIALE – SMERAG)	46
Calendrier des congés universitaires des étudiants 2016-2017	47
Plan du campus de Fouillole (Guadeloupe)	48
Plan du campus du camp Jacob (Saint-Claude - Guadeloupe)	49
Plan du campus de Schœleher (Martinique)	50
Numéros d'urgence	51



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année universitaire 2016-2017 consacre pleinement l'avènement de l'Université des Antilles (UA), organisée autour de deux pôles autonomes.

L'approbation des statuts de l'UA est le gage, en effet, de la stabilité de notre établissement et un signe fort de la volonté de ses deux pôles de s'unir pour construire une institution riche de ses différences et de ses complémentarités.

Pour les étudiants, cette maturité institutionnelle est aussi une force, puisqu'elle devrait permettre à tous les services de l'université, implantés sur les pôles, de leur offrir des réponses plus adaptées, rapides et efficaces.

Le caractère polaire des Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) constitue ainsi un réel atout, dans la mesure où il favorise un accompagnement de proximité, destiné à aider les étudiants à impulser une dynamique porteuse, s'agissant de leur projet personnel et professionnel.

En effet, plus que jamais, l'Université des Antilles souhaite que chaque étudiant, chaque stagiaire de formation continue, chaque apprenti, entouré de ses enseignants et de ses personnels d'encadrement, puisse s'engager pleinement, dès son inscription à l'université, dans une démarche active et volontaire de construction de son projet.

C'est pourquoi, durant le mois de septembre, des tuteurs étudiants seront mis à disposition des primo-entrants pour faciliter leur intégration. Durant les mois d'octobre et de novembre, sur chacun des pôles, des forums des métiers seront organisés pour que les étudiants soient immergés dans une culture de professionnalisation et restent vigilants sur leurs choix d'orientation.

Parallèlement les offres sportives et culturelles sur les deux pôles déclinent un large panel d'activités, d'ateliers et de manifestations, pour rappeler que la vie étudiante est aussi largement dédiée à l'investissement sportif, culturel et associatif. Toutes les statistiques montrent que les étudiants qui s'impliquent dans ce type d'activités réussissent bien mieux que les autres.

C'est donc au cœur d'une université dynamique, à taille humaine, située au carrefour de mondes interculturels, interconnectés et ouverts, que les étudiants de l'UA auront à développer leurs compétences disciplinaires, transversales, leur savoir-être et leur savoir-faire pour être les acteurs épanouis et inventifs de nos régions demain.

La nouvelle équipe présidentielle qui prendra place, dans le courant de l'année universitaire, sera aussi attentive à préserver cet environnement exigeant et humaniste.

Bonne rentrée universitaire 2016-2017 !

Excellente année, couronnée de succès et féconde en révélation de vos talents !

Corinne MENCÉ-CASTER
Présidente de l'université des Antilles

LES PÔLES UNIVERSITAIRES RÉGIONAUX [PUR]

Chacune des deux régions d'implantation de l'Université des Antilles (UA) comporte plusieurs campus :

- ⇒ Le site Guadeloupe comprend les campus de Fouillole (Pointe-à-Pitre), Morne Ferret (Abymes) et du Camp Jacob (Saint-Claude) ;
- ⇒ Le site de Martinique comprend les campus de Schœlcher, de la Pointe des Nègres et le CHU de la Ménard (Fort-de-France).

PUR GUADELOUPE	PUR MARTINIQUE
Campus de Fouillole Bâtiment du PUR à l'entrée du campus Tél : 05 90 48 30 42 – fax : 05 90 48 38 93	Campus de Schœlcher Bâtiment du PUR à l'entrée du campus Tél : 05 96 72 73 01 – fax : 05 96 72 73 02
Vice-présidents	
Didier DESTOUCHES	Jean-Emile SYMPHOR
Responsables administratifs et adjoints au directeur générale des services	
Catherine CYRILLE Tél : 05 90 48 30 44 Catherine.cyrille@univ-ag.fr	Jean-Marc CLAVIER Tél : 05 96 72 73 53 Jean-marc.clavier@martinique.univ-ag.fr
Adjointes aux responsables administratifs	
Aline MUGERIN Tél : 05 90 48 33 67 Aline.mugerin@univ-ag.fr	Jocelyne MUDAY Tél : 05 96 55 46 42 Jocelyne.muday@martinique.univ-ag.fr
Accueil - Secrétariat	
Maryse CHRISTOPHE-REINE Maryse.christophe-reine@univ-ag.fr	Chantal PAMPHILE Chantal.pamphile@martinique.univ-ag.fr

LA VIE ÉTUDIANTE

LES ÉLUS ÉTUDIANTS

La participation des étudiants aux instances universitaires

Les étudiants inscrits à l'université élisent tous les deux ans leurs représentants aux différents conseils de l'établissement : **conseil d'administration (CA)**, **de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)** **du conseil académique (CAC)**.

Les étudiants suivant une formation doctorale, élisent en outre et dans les mêmes conditions leurs représentants à la **commission de la recherche (CR)** **du conseil académique**.

Les étudiants élisent également leurs représentants aux conseils de composantes de l'unité de formation et de recherche (UFR, faculté ou institut) où ils suivent leur enseignement principal.

Ayant voix délibérative dans les conseils, au même titre que les autres membres, les étudiants participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions importantes de la vie de l'université.

Le rôle de l'élu étudiant est important : Ces élus étudiants sont vos interlocuteurs et vos représentants permanents auprès des instances décisionnelles et des différents services administratifs. Ils votent le budget de l'université et se prononcent sur la politique générale de l'établissement (CA), donnent leur avis sur les mesures proposées et adoptées au CFVU concernant les formations, les modalités de contrôle des connaissances, les habilitations de diplômes, de la vie étudiante dans son ensemble.

**Vous serez amenés à élire vos représentants
dans les différents conseils (UFR, CFVU, CR, CA).
Renseignez-vous dans vos services de scolarité.**

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes changeant de président très régulièrement, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'administration du PUR de votre campus pour obtenir leurs coordonnées. Celles répertoriées à ce jour sont:

Pôle Guadeloupe	Pôle Martinique
<p><u>FOUILLOLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ADEF : Association des étudiants de Fouillole, • ADESPO : Association des étudiants en science politique, • AJC : Association des jeunes chercheurs • CDR « AN WOUT », • CGSU –Comité Guadeloupe du sport universitaire, • DMJ : Dispositif média jeune, • EIG : Ecole d'ingénieur Guadeloupe, • Gwada movv • MEDIK' WEST INDIES medikwentindies@gmail.com <p><u>SAINT-CLAUDE</u></p> <p>DPLSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MUSE : Mouvement universitaire pour la solidarité étudiante - muse.ccj@gmail.com, <p>IUT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association des étudiants en DUT MMI - TORCH • Lyons club déteminated student, • RED : Rassemblement des étudiants déterminés, 	<p>ADJC : Ansam doctorats et jeunes chercheurs,</p> <p>ADJE : Antilles développement junior entreprise, Je.antillesdeveloppement@gmail.com</p> <p>AEM : Associations des étudiants de Martinique,</p> <p>Campus communication - CAMPUS FM - RADIO</p> <p>CASÉE : Cellule d'aide sociale et d'épanouissement de l'étudiant,</p> <p>CSU : Comité sport universitaire,</p> <p>MUC – Martinique Université club,</p> <p>Team spartiate.</p>

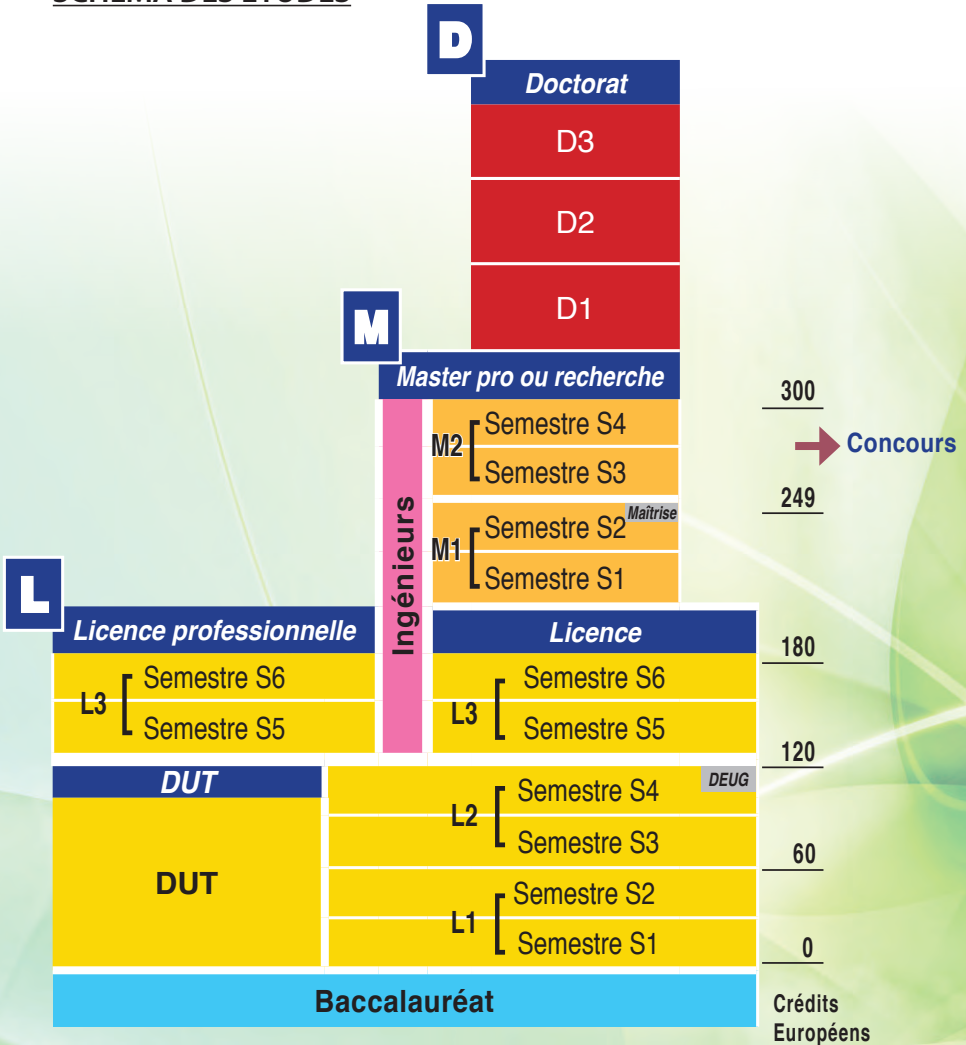
NOUVEAU

« Un espace étudiant sur le campus de fouillole »

Cette espace étudiant est composé de deux salles aménagées et climatisées. Il se situe sur l'esplanade de la faculté des sciences exactes, à côté de la cafétéria. Il est utilisé par les associations étudiantes pour leurs activités (réunions, travail en groupe, jeux, etc...). Pour toute information, vous pouvez vous rapprocher des associations étudiantes du campus.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

SCHÉMA DES ÉTUDES



L'organisation pédagogique des cycles d'études est semestrielle et chaque parcours de formation comporte plusieurs semestres :

LE DUT
(Diplôme universitaire de technologie)
Bac + 2
4 semestres – 120 crédits

LA LICENCE (L1 –L2 –L3)
(générale ou professionnelle)
Bac + 3
6 semestres – 180 crédits

LE MASTER (M1 – M2)
Bac + 5
4 semestres - 120 crédits
Deux finalités : recherche ou professionnelle

LE DOCTORAT
Bac + 8
Thèse

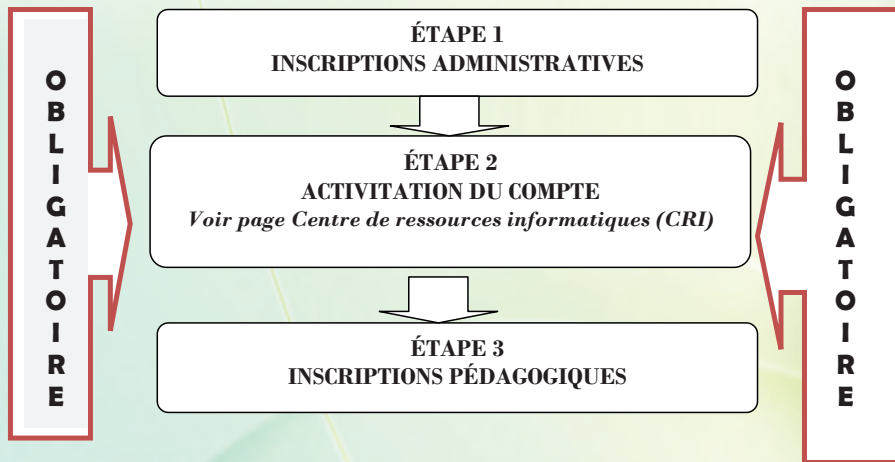
LES SERVICES DE SCOLARITÉ

Les services de scolarité sont **vos uniques interlocuteurs** pour tous les problèmes liés à la pédagogie. Ils en existent un dans chaque composante des campus. Ils assurent la gestion administrative pour :

- Les inscriptions administratives et pédagogiques,
- Les cartes d'étudiant,
- Les RGCCA / RPCCA,
- L'organisation des contrôles et examens,
- La délivrance des attestations de réussite et de diplômes,
- Les transferts de dossiers vers les autres universités

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER

INSCRIPTIONS



CARTE D'ÉTUDIANT

Délivrée par les UFR/faculté/institut en début d'année universitaire sur présentation de l'original du diplôme du baccalauréat.

Doit toujours être en votre possession, pourra être réclamée à tout moment par les autorités universitaires, lors des examens et aussi pour la participation aux élections étudiantes.

RÉGIMES SPÉCIAUX D'ÉTUDES (RSE)

Un régime spécial d'études (RSE) est institué au profit de certaines catégories d'étudiants, dont ceux qui :

- ⇒ Exercent une activité professionnelle,
- ⇒ Ont un ou deux enfants à charge,
- ⇒ Sont en situation de handicap,
- ⇒ Sont sportifs de haut niveau,
- ⇒ Sont élus aux conseils de l'université conformément au statut de l'élus étudiant,
- ⇒ Sont en mobilité.

Contactez directement le service de scolarité de votre composante au moment de votre inscription pédagogique.

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

En 1^{ère} année de licence,
ce sont les directeurs des études et
les enseignants d'Unités
d'enseignement (UE) et d'Eléments
Constitutifs (EC) qui la compose.

En 2^{ème} et 3^{ème} années de licence,
ce sont les responsables de formation et
les enseignants d'Unité d'Enseignement
(UE) et d'Enseignement Complémentaire
(EC) qui la compose.

Pour toutes questions relevant de la pédagogie, consultez dans un premier temps le responsable d'EC ou d'UE et si nécessaire dans un second temps, le responsable de formation ou le directeur des études. En dernier recours, sollicitez le doyen de la composante.

RÉUSSITE EN LICENCE : elle a pour objectif de lutter contre l'échec en licence. Pour cela l'université a mis en place les dispositifs suivants :

Une journée d'accueil et d'intégration, au début du mois de septembre.

Le tutorat d'accompagnement et de soutien pédagogique.

L'aide au projet professionnel.

La réorientation, dès l'apparition des difficultés.

TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Est proposé en 1^{ère} ou 2^{ème} année de licence.

Consiste en des séances de soutien, tout au long de l'année en petits groupes, animées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire.

Renseignez-vous et inscrivez-vous à l'accueil de votre composante.

RÉORIENTATION

- ⇒ Vous vous sentez démotivé !
- ⇒ Vous avez envie d'arrêter vos études !
- ⇒ Vous souhaitez changer de filière !

Une seule solution **la RÉORIENTATION**, après le 1^{er} semestre.

Prenez contact avec :

- L'équipe pédagogique,
- Le service de scolarité,
- Le conseiller d'orientation psychologue (COP) de la DOSIP de votre campus.

LES FORMATIONS EN GUADELOUPE

**DÉPARTEMENT PLURIDISCIPLINAIRE
DE LETTRES, LANGUES ET SCIENCES
HUMAINES (DPLSH)
Camp Jacob - 97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 05 90 48 34 71**

www.facebook.com/dplsh

**Domaines
Arts, lettres, langues
(ALL)
Sciences humaines et
sociales (SHS)**

**Directrice : Clara PALMISTE, MCF
Directeur adjoint : Pascal NANHOU, PRCE
Responsable administratif et financier : Joëlle CARAVEL**

Service de la scolarité et des examens :
Gina MORTI (gina.morti@univ-ag.fr)
Tél : 05 90 48 34 74

Réception des étudiants :
Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

Coordonnateurs :

- ◆ Licence Histoire : Jean MOOMOU, MCF
- ◆ Licence de Lettres : Laura-Line CASSIN, MCF
- ◆ Licence de Langues étrangères Appliquées : Monique BOISSERON, MCF

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL)

Responsables des mentions de licence

Mention : Lettres

Odile HAMOT, MCF

Mention : Langues étrangères appliquées Anglais et espagnol, spécialité Espaces Caraïbes et Amériques

Monique BOISSERON, MCF

Domaine : Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Responsables de mention de licence

Mention : Histoire, spécialité Institutions, Sciences de la Société (ISS)

Jean-Pierre SAINTON, PR

Responsables des mentions de Master II

Mention : Histoire et patrimoine des mondes caribéens

Jean-Pierre SAINTON, PR

<p align="center">ESPE DE GUADELOUPE Morne Ferret - BP 517 97178 ABYMES Cedex Tél : 05 90 21 36 21 - Fax : 05 90 82 51 11</p>	<p align="center">Domaines :</p> <p align="center">Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p align="center">http://www.espe-guadeloupe.fr</p>	
<p align="center">Directeur : Lambert Félix PRUDENT, PR Directeur adjoint : Christian CHERY, PRCE Responsable administratif et financier: Corinne GATIBELZA</p>	
<p>Service de la scolarité : Responsable : Madeleine GRIFFARD (madeleine.griffard@espe-guadeloupe.fr) Tél : 05 90 21 36 56</p>	<p>Accueil-Information : Louise GEORGES - Sylvar JEAN-WOLDEMAR Tél : 0590 21 36 36</p>
<p align="center">Masters éducation et formation (EF) et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Co-responsables de la mention éducation et formation : Antoine DELCROIX, PR ; Bertrand TROADEC, PR</p>	
<p>Responsables des parcours :</p> <p>Master MEEF second degré, parcours : *PLC Mathématiques : Dany-Jack MERCIER, MCF *PLC EPS : Frédéric ANCLAUX, MCF *PLC Physique chimie : Régine DONDON, MCF *PLC Sciences de la vie et de la Terre : Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO, MCF et Yves MAZABRAUD, MCF *Créole : Myrna BOLUS</p> <p>Master Pratiques et ingénierie de la formation, parcours : *Formation de formateurs et analyse de pratiques (FFAP) : Marie-Paule POGGI, MCF *Pratiques et Ingénierie des didactiques contextuelles (PIDC) : Christian SYLVIE, MCF</p> <p>Master MEEF premier degré, parcours : *Professorat des écoles : Denise MARCIN, PE/Monique CHARLERY, PRCE *Professorat des écoles / LCR : Denise MARCIN, PE/Monique CHARLERY, PRCE</p> <p>Master MEEF encadrement éducatif formation d'adultes, parcours : *Conseiller principal d'éducation (CPE) : Patricia MARIN, CPE</p> <p>Master MEEF second degré, parcours : PLC Lettres modernes : Marlène BOUDHAU, PRCE DU EEF : Christian CHERY, PRCE</p>	<p>Préparation aux concours (en mutualisation avec les parcours des masters) :</p> <p>CAPES Mathématiques CAPEPS CAPES Physique-chimie CAPES sciences de la vie et de la terre (SVT) CAPLP Maths-sciences CAPES Créole</p> <p>Professorat des écoles (PE) Professorat des écoles, langues et cultures régionales : créole</p> <p>Conseiller principal d'éducation (CPE)</p> <p>Capès lettres modernes</p>

Nouveau consulter le site : www.devenirenseignant.gouv.fr

**FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES ET
NATURELLES (FSEN)**

**Campus de Fouillole – BP 592
97159 POINTE-À-PITRE Cedex**

Tél : 0590 48 31 31 – Fax : 0590 48 31 52

<https://www.facebook.com/ufrsenuag>

**Domaine
Sciences, technologie,
santé (STS)**

Doyen : Alain PIETRUS

Vice-doyen : Manuel CLERGUE

Responsable administratif et financier : Mariette DINO

Service de la scolarité et des examens –

Niveau supérieur du bâtiment Méralut

Responsable des services Accueil, Scolarité et Examens :

Colette FELIMARD-LEGRAND – Tél 0590 48 30 92

Service de la Scolarité : Rosemarie MARCIMAIN – Tél : 0590 48 31 57

et Naïka CHOUNIA – Tél : 0590 48 31 60

Service des Examens : Marie-France TRÉFLE – Tél : 0590 48 31 65 et

Hélène RAMDINE – Tél : 05 90 48 31 63

Service Accueil-Informations :

Rez de chaussée du bâtiment Enseignement

Franciane BÉHARY et Catherine GEOFFROY

Tél : 0590 48 31 56

Réception des étudiants

Lundi au Vendredi : 8h30 à 16h00

Directeurs des études du LI et des diplômés d'ingénieurs :

- ◆ Portail sciences naturelles : Jérôme GUERLOTTE, Pr
- ◆ Portail sciences exactes : Jimmy NAGAU, MCF
- ◆ Diplômes d'ingénieurs : Enguerran GRANDCHAMP, MCF

Responsables des mentions de licence :

SCIENCES POUR LA SANTÉ (SPS) ex :BB :

Marie-Noëlle SYLVESTRE, MCF

- Parcours : **Biochimie, sciences des aliments (BSA)**
- Parcours : **Biochimie, sciences de la santé (BSS)**

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) ex :BEST:

Jean-Frédéric LEBRUN, Pr

- Parcours : **Biologie des organismes et des écosystèmes (BOE)**
- Parcours : **Biologie générale et sciences de la terre (BGS)**
- Parcours : **Géosciences (GEOS)**

MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE :

Suzy GAUCHER CAZALIS, MCF

Mathématiques :

- Parcours **Mathématiques et outils informatiques pour les mathématiques (OIM)**
- Parcours **Mathématiques et applications aux sciences (MAS)**

Informatique :

- Parcours **Informatique et outils mathématiques pour l'informatique (OMI)**

PHYSIQUE-CHEMIE (PCH) : Jack MOLINIE, MCF

- Parcours **Chimie (CHIM)** – Robert PELMARD
- Parcours **Physique (PHY)** – Jack MOLINIE
- Parcours **Sciences physiques (SPH)** - Philippe PETIT

LICENCE PROFESSIONNELLE (LP) : Sylvie BERCION, MCF

- Mention **Production et transformation industries chimiques et pharmaceutiques**

Responsables des mentions de master :

BILOGIE, SANTÉ(BS).

- Spécialité : **Biologie, santé et alimentation en milieu tropical** : Olivier GROS, Pr

ECOSYSTEMES TROPICAUX (ECOTROP).

- Spécialité : **Ecosystèmes tropicaux naturels et exploités** : Daniel IMBERT, MCF

INFORMATIQUE :

- Spécialité : **Informatique** : Martine COLLARD, PR

MATHÉMATIQUES :

- Spécialité **Mathématiques et modélisation** : Jean VAILLANT, PR

SCIENCES DE LA MATIERE : Jean-Louis MANSOT,

Pr

- Spécialité **Chimie** – Marie-Ange ARSENE, PR
- Spécialité **Physique** - Jean-Louis MANSOT, PR
- Spécialité **Physique-chimie** – Laurence ROMANA, PR

DIPLÔME D'INGÉNIEURS : Laurence ROMANA - Pr

- Spécialité : **Systèmes énergétiques** : Rudy BLOMBOU, MCF
- Spécialité : **Matériaux** : Sara GASPARD, Pr

**FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ET
ÉCONOMIQUES (FSJE)
Campus de Fouillole - BP 270
97157 POINTE-À-PITRE Cedex
Tél : 05 90 48 32 68 - Fax : 05 90 48 33 05**

**Domaine
Droit, science
politique économie,
gestion**

Doyen : Jean-Gabriel MONTAUBAN, PR

Vice-doyen : Alain MAURIN, MCF

Responsable administratif et financier : Françoise MOULIN

Responsable de scolarité

Véronique PIERRE-MARIE (veronique.pierre-marie@univ-ag.fr)
Tél : 05 90 48 32 66

Scolarité des licences :

1^{ère} année Droit :
Aline DANINTHE (aline.daninthe@univ-ag.fr)
tél : 05 90 48 32 72

2^{ème}, 3^{ème} années droit et science politique :
Maguy GEOLIER (maguy.geolier@univ-ag.fr) - Tél : 05 90 48 32 64

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années Economie gestion :
Yvonne VICTOR (yvonne.victor@univ-ag.fr) - Tél : 05 90 48 32 69

Licences professionnelles : Lucie GANGAPAL (lucie-gangapal@univ-ag.fr)
Tél : 05 90 48 32 76

Scolarité des masters :

1^{ère} année Economie gestion : Yvonne VICTOR
(yvonne.victor@univ-ag.fr) Tél : 05 90 48 32 69

1^{ère} année droit et science politique :
Lucie GANGAPAL (lucie-gangapal@univ-ag.fr)
Tél : 05 90 48 32 76

**2^{ème} année droit privé, droit public science politique,
économie gestion**
Sandra LUBIN (sandra.lubin@univ-ag.fr)
Tél : 05 90 48 32 74

CRFPA : Karine TELCHID (karine.telchid@univ-ag.fr) -
Tél : 05 90 48 32 73

PREPA – IRA : Maguy GEOLIER (maguy.geolier@univ-ag.fr)
Tél : 05 90 48 32 64

Réception des étudiants à l'accueil du lundi au vendredi de 8h à 13 h et de 14h à 16h

Directeur des études : LI Economie et gestion : Florence JULES, MCF

Responsables des mentions de licence :

Droit : Sainte-Croix RAUZDUEL, MCF

Economie et gestion parcours : Joël RABOTEUR, MCF
Economie et politiques appliquées (EPA)
Economie de l'environnement et aménagement du territoire (EAT)

Science politique : Fred RENO, PR

Licences professionnelles :
Management des organisations spécialité Direction et gestion de PME : Katie LANNEAU, MCF Associé et Jessy TROUDART, PR contractuelle
Hôtellerie et tourisme spécialité gestion des entreprises touristiques : Joël RABOTEUR, MCF

Responsables des mentions de master:

Science politique : Fred RENO, PR

Droit privé spécialités :
- **Droit des affaires :** Brigitte FACORAT GASPARD, MCF
- **Contentieux :** Pierre – Yves CHICOT, MCF

Droit public spécialité droit et administration des collectivités territoriales :
Pierre-Yves CHICOT, MCF

Sciences économiques et gestion spécialités :
Economie du développement et de l'environnement : Jean-Gabriel MONTAUBAN, PR et Alain MAURIN, MCF

Commerce international : Jean-Gabriel MONTAUBAN, PR et Patrice BORDA, MCF

Responsables des autres formations :

- **CRFPA :** Dominique MIGNOT, MCF
- **PREPA-IRA :** Sainte – Croix RAUZDUEL, MCF
- **Diplôme d'établissement étudiant – entrepreneur (D2E) :** Katie LANNEAU, MCF Associé et Jessy TROUDART, PR contractuelle

<p align="center">INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) Camp Jacob - Rue des officiers 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 05 90 48 34 82</p>	<p align="center">Domaines Droit, économie, gestion (DEG) Sciences, technologie, santé (STS)</p>
<p align="center">Administratrice provisoire : Gylène AURORE, MCF-HDR Responsable administratif : Marc BLANC (marc.blanc@univ-ag.fr) - Tél : 05 90 48 34 82</p>	
<p>Secrétariat des départements GEA, GB et MMI : Pierre PRUDENTOS Tél : 05 90 48 34 91 - Fax : 05 90 80 83 04 pierre.prudentos@univ-ag.fr</p>	<p>Réception des étudiants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00</p>
<p align="center">Chefs de départements :</p> <p>Génie biologique (GB), mention Industries alimentaires et biologiques (IAB) : Sylvie RAVION, MCF (sylvie.ravion@univ-ag.fr)</p> <p>Gestion des entreprises et des administrations (GEA) mention Gestion et management des Organisations (GMO) : Pierre MARQUES, MCF (pierre.marques@univ-ag.fr)</p> <p>Métiers du multimédia et de l'internet (MMI) : Laurent VERCLYTTTE, MCF (laurent.verclytte@univ-ag.fr)</p>	<p>Responsables licences professionnelles :</p> <p>Agronomie, développement rural et entrepreneuriat en milieu tropical (ADRET) (formation en alternance en partenariat avec l'INRA et le lycée agricole : Gylène AURORE, MCF)</p> <p>Industries agro-alimentaires - sécurité des aliments (en partenariat avec l'université de Paris-Est Créteil) : Sylvie RAVION, MCF</p> <p>Marketing, communication et vente en secteur alimentaire (en partenariat avec l'université de Rennes 1) : Sylvie RAVION, MCF</p> <p>Gestion des ressources humaines (GRH) (en partenariat avec la faculté SJE de l'université des Antilles) : Pierre MARQUES, MCF</p>

<p align="center">UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)</p> <p align="center">Campus de Fouillole – BP 592 97159 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 0590 48 31 71 – Fax : 0590 48 31 79</p>	<p align="center">Domaine Sciences des activités physiques et sportives (STAPS)</p>
<p>http://calamar.univ-ag.fr/uag/staps https://www.facebook.com/direction.stapsuag</p>	
<p align="center">Directeur : Claude HERTOGH, MCF Responsable administratif et financier: Geneviève CARRIERE</p>	
<p>Accueil-Information - Tél : 0590 48 31 71</p> <p>Scolarité licence et master : Staps.scolarite@univ-ag.fr</p>	<p>Réception des étudiants :</p> <p>Lundi : 8h00-12h00 et 14h00-16h00 Mardi : ouverture en continue de 8h00 à 15h30 Vendredi : 8h00-12h00</p>
<p>Directeur des études : Sophie ANTOINE, MCF (sophie.jonville@univ-ag.fr - Tél : 05 90 48 31 75)</p>	
<p>Responsables des mentions de licence</p> <p>1^{ère} année : Cédric CHARLES-CHARLERY, PRCE</p> <p>2^{ème} année : Gaël VILLOING, MCF</p> <p>3^{ème} année, parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités physiques adaptées et santé (APAS): Stéphane SINNAPAH, MCF - Éducation et motricité (EM) : Philippe PAOLI et Patrick SCHWARTZ, PRAG - Entraînement sportif (ES) : Guillaume COUDEVYLLE, MCF 	<p>Responsable du master STAPS</p> <p>Spécialité Sport, santé et EPS en environnement tropical : Olivier HUE, PR</p>

UFR DES SCIENCES MÉDICALES «Hyacinthe Bastaraud»		Domaine Santé
Campus de Fouillole BP 145 97154 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 48 33 33 Fax : 05 90 48 30 28	CHU LA MEYNARD Service de Neurologie BP 632 97261 FORT-DE- FRANCE Cedex Tél : 05 96 75 04 92 Fax : 05 96 72 25 50	
Doyen : Raymond CESAIRE, PR Responsable administratif et financier : Marie-Flore MOLLENTHIEL		

Pôles		GUADELOUPE	MARTINIQUE
Responsable Scolarité	Philippe ANDRÉ-LUBIN Philippe.andre-lubin@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 33 39		
Gestionnaires	PACES	Emilienne BORDELAIS Emilienne.bordelais@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 30 27	Nicole NOLBAS nicole.nolbas@martinique.univ-ag.fr
	2 ^{ème} et 3 ^{ème} ANNÉE DFGSM	Célia MITEL (celia.mitel@univ-ag.fr) – Tél : 05 90 48 30 22	
	Diplômes universitaires (DU)	Chantal ADÉLAÏDE Chantal.adelaide@univ-ag.fr - Tél : 05 90 48 30 26	
Responsables pédagogiques	PACES	Raymond CESAIRE, PR	
	2 ^{ème} et 3 ^{ème} ANNÉE DFGSM	Pascal BLANCHET, PR	
Coordonnateurs 3 ^{ème} cycle	Médecine générale	Jeannie HÉLÈNE-PELAGE, PR	
	Médecine autres spécialités	Pascal BLANCHET, PR	
Réception des étudiants : PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES) 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année du DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM) Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30			

LES FORMATIONS EN MARTINIQUE

**DÉPARTEMENT SCIENTIFIQUE
INTERFACULTAIRE (DSI)
Campus de Schœlcher – BP 7209
97275 SCHŒLCHER Cedex
Tél : 05 96 72 73 40 ou 05 96 72 74 42
Fax : 05 96 72 73 62
dsi@martinique.univ-ag.fr**

**Domaine
Sciences,
technologie, santé
(STS)**

**Directeur : en cours de nomination
Responsable administratif : Virginie BELIBI**

Service de la scolarité et des examens :

Responsable de la scolarité et des examens :
Maryse CHAVIGNY DE LA CHEVROTIÈRE-
Tél : 05 96 72 74 42

Accueil scolarité :
Valérie DORÉ -Tél : 05 96 72 73 61

Réception des étudiants :

Mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30

Directeur des études de la 1^{ère} année de licence : Isabelle LUCIEN-HASLER, MCF

Responsable adjoint du domaine STS : Sylvie MARCELLIN, MCF

Responsable des mentions de licence :

Sciences de la vie (SV) (ex : BB), parcours :

- Sciences des aliments (SA)
- Sciences de la santé (SS), Juliette SMITH-RAVIN, MCF

Informatique : Serge AGOSTINELLI, PR

Mathématiques, parcours :

- Mathématiques et outils informatiques pour les mathématiques, Paul-Emile MAINGE, MCF

Physique chimie (PC) parcours sciences physiques : Hélène PASCALINE, MCF

Responsable des licences professionnelles :

Informatique embarquée et mobile (IEM) : Serge AGOSTINELLI, PR

Aménagement et gestion des ressources en eau et en milieu tropical : Hélène PASCALINE, MCF

Métiers de la biotechnologie : Juliette SMITH-RAVIN, MCF

ESPE MARTINIQUE Route du Phare 97262 FORT-DE-FRANCE Cedex Tél : 05 96 55 46 46 – Fax : 05 96 55 46 54 http://www.espe-martinique.fr	Domaines Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS) Sciences, technologie, santé (STS)
--	---

Directeur : Bertrand TROADEC, PR
Responsable administrative et financière : Fabien HUET

Service de la scolarité et des ressources humaines Chef de service : Chrystelle BERCHEL Service de la scolarité Responsable du service : Roselyne VOITIER	Accueil, information, éception des étudiants Roselyne VOITIER, Marie TOUTOUTE-FAUCONNIER, Sonia BROGUY, Jobie EMMANUEL-EMILE
--	--

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 1^{er} degré (PDG)
Responsable: Dominique PESLAGES

Parcours professeur des écoles (PE) et langues et cultures régionales - Coordinatrice : Dominique PESLAGES

Master MEEF : Encadrement Éducatif (EED) -Responsable de la mention : Maria POPA-ROCH

Parcours conseiller principal d'éducation (CPE) - Coordinatrice : Maria POPA-ROCH

Master MEEF : Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
Responsable de la mention : Bertrand TROADEC

Parcours formation de formateurs et analyse de pratiques (FFAP) - Coordinateur : Bertrand TROADEC

Master MEEF – 2^{ème} degré (SDG) - Responsable de la mention : Henri ECKERT

COORDONNATEURS	
CAPES	PROFESSORAT DE LYCEES PROFESSIONNELS (PLP)
Anglais : Brigitte HERVOCHE	Lettres modernes et anglais : Anaïs ADAMI
Arts plastiques : Dominique BERTHET	Lettres modernes et espagnol : Yvonne EMMANUEL-EMILE
Créole : Manuelle ANTOINE	Lettres modernes et histoire-géographie : Henri ECKERT
Espagnol : Yvonne EMMANUEL-EMILE	
Histoire-géographie : Henri ECKERT	

Préparations aux concours enseignants

COORDONNATEURS	
CRPE : Dominique PESLAGES	CAPLP2 :
CAPES : Anglais : Béatrice LAURENT	Lettres modernes et anglais : Anaïs ADAMI
Arts plastiques : Dominique BERTHET	Lettres modernes et espagnol : Yvonne EMMANUEL-EMILE
Créole : Manuella ANTOINE	Lettres modernes et histoire-géographie : Henri ECKERT
Espagnol : Yvonne EMMANUEL-EMILE	CPE (CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION) :
Histoire-géographie : Henri ECKERT	Maria POPA-ROCH
Lettres modernes : Anousha DUBOIS	
Mathématiques : Jean-François CULUS	

Nouveau consulter le site : www.devenirenseignant.gouv.fr

**FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DE LA
MARTINIQUE (FDE)
Campus de Schœlcher - BP 7209
97275 SCHŒLCHER cedex
Tél : 05 96 72 73 78 - Fax : 05 96 72 73 73**

**Domaine
Droit, économie,
gestion
(DEG)**

**Administratrice provisoire : Aurélie ROGER, MCF
Responsable administratif : Ghislaine LECOQUEN**

Responsables scolarités :

- Licences DEG, Licences professionnelles
et 1^{ère} année master : Bertrand SAE
(bertrand.sae@martinique.univ-ag.fr)
Tél : 05 96 72 73 77
Réception des étudiants : lundi, mardi, mercredi et
vendredi matin de 10h00 à 12h30
mardi et jeudi après midi de 14h30 à 16h00
- IPAG/IEJ : Frédérique AUMIS
(frederique.aumis@martinique.univ-ag.fr)
Tél : 05 96 72 73 80
Réception des étudiants: lundi au vendredi 7h30-
13h00

- 2^{ème} année de master :
Livie MEDJID (livie.medjid@martinique.univ-ag.fr)
Tél : 05 96 72 73 76
Réception des étudiants :
Lundi, mardi, jeudi et vendre : 8h30-11h30
Lundi et vendredi : 14h00-15h30

Responsable des mentions de licences :

Droit, économie, gestion :

- **Administration publique** : Joël BOUDINE, MCF
- Droit : Gérard Gabriel MARION, PR
- **science politique** - filière intégrée avec sciences po
Bordeaux et l'université des West Indies à Mona:
Aurélie ROGER, MCF

Economie et gestion, parcours : - Economie et
gestion de l'entreprise (EGE)
- Economie géographique, gestion et aménagement
du territoire (EGGAT)
- Monnaie - Banque - Finance
Eric CARPIN, MCF

Licence professionnelle :

Management des organisations option management
de la qualité : Michel MONLOUIS, MCF

Responsable des mentions de master :

**Droit privé,
spécialités :** - Banque, assurance, immobilier (BAI)
- Droit privé fondamental
-Droit des activités maritimes et portuaires, Georges
VIRASSAMY, PR

**Droit public,
spécialités :** A
- Droit public fondamental
- Droit et administration des collectivités
territoriales, Alain LAGUERRE, PR

Sciences économiques et de gestion :
- **Spécialité I :** Economie et gestion des entreprises
et des institutions financières - **parcours :**
1. Monnaie - Banque - Finance : Eric CARPIN, MCF
2. Entreprises et marchés : René KIMINO, MCF
3. Tourisme Durable et Aménagement : Olivier
DEHOORNE, MCF

- **Spécialité II :** Gestion et évaluation des
collectivités et des administrations, **parcours :**
**1. Gestion et évaluation des collectivités
territoriales**
2. Gestion et expertise des milieux littoraux :
Pascal SAFFACHE, MCF
**3. Gestion et évaluation des institutions
sanitaires et sociales :** Janis HILARICUS, MCF

Responsables des instituts

Institut d'études judiciaires (IEJ) : Corinne BOULOGNE-YANG-TING, MCF

Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) : Joël BOUDINE, MCF

<p align="center">FACULTÉ DES LETTRES ET DE SCIENCES HUMAINES (FLSH) Campus de Schœlcher - BP 7207 97275 SCHŒLCHER Cedex Tél : 05 96 72 74 50 Fax : 05 96 61 18 69</p>	<p align="center">Domaines Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS)</p>
<p align="center">Doyen : Raphaël CONFIANT, PR Responsable administratif et financier : Marie-Ange BIZON</p>	
<p>Service de la scolarité et des examens : Responsable : Marie-Dominique ERIC</p>	<p>Réception des étudiants : lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h30-15h30</p>
<p>Responsables des mentions de licence : <u>Arts, lettres et langues (ALL) :</u> Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) : mentions :</p> <p>Anglais: Bruce JNO-BAPTISTE, MCF,</p> <p>Créole: intérim : Gerry L'ETANG, MCF</p> <p>Espagnol: Cécile BERTIN-ELISABETH, PR</p> <p>Lettres : Alexandre ALARIC, MCF</p> <p>Sciences humaines et sociales (SHS) : mentions :</p> <p>Géographie : Jean-Valéry MARC,</p> <p>Histoire, parcours Sciences historiques : Benoit BERARD,</p> <p>Information et communication : Nathalie ALMAR, MCF</p> <p>Sciences de l'éducation : Peddy CALIARI, MCF</p>	<p>Responsables des mentions de master : <u>Sciences humaines et sociales :</u> Education et formation : Bertrand TROADEC, PR Histoire, spécialité : Histoire et patrimoine des mondes caribéens et guyanais : Erik NOEL, PR Géographie, spécialité : Environnement, territoires et sociétés dans le bassin Caraïbe et de l'Amazonie : Philippe JOSEP, Pr Information et communication : Bruno OLLIVIER, PR <u>Arts, lettres et langues</u> Arts, lettres et civilisations, spécialité : Langues, cultures et sociétés en milieu plurilingue, parcours : Apprentissages, langues et sociétés en milieu plurilingue, Huiping WEN, MCF Didactique du FLE, Nicole KOULAYAN, PR, Didactique des langues en milieu plurilingue, Cécile BERTIN-ÉLISABETH, PR Arts, langues, interculturalité et développement durable, parcours : Traductologie, traduction interculturelle et développement : Corinne MENCÉ-CASTER, PR Créolistique et marché des langues, Raphaël CONFIANT, PR Arts caribéens et promotion culturelle, Dominique BERTHET, PR Langues, littératures interculturelles et éthique du divers, parcours : Lettres modernes et littératures comparées : Alexandre ALARIC, MCF Etudes hispanophones : Cécile BERTIN-ELISABETH, PR Etudes anglophones : Patricia DONATIEN-YSSA, MCF Traduction et édition en milieu plurilingue : Corinne MENCÉ-CASTER, PR</p>

IUT MARTINIQUE
Campus de Schœlcher
BP 7209
97275 SCHŒLCHER CEDEX
Tél : 05 96 72 46 48
fax : 05 96 72 74 47

Domaines
Droit, économie, gestion
(DEG)

Sciences, technologie,
santé (STS)

Administrateur Provisoire : Louis-Félix JÔ
Responsable administratif Adjointe : Karine KIMBOO
(karine.kimboo@martinique.univ-ag.fr)

Secrétariat des départements Gestion
Logistique et Transport (GLT) et Hygiène,
Sécurité, Environnement (HSE) :

Rémy SADIKALAY, MCF

(iutscolarite@martinique.univ-ag.fr)

Tél : 05 96 72 46 48 – Fax : 05 96 72 74 47

Scolarité alternance : Marie-Béatrice

BRUNOIR – tél : 05 96 72 74 40

iutalternance@martinique.univ-ag.fr

Horaires de réception :

Lundi, mardi, jeudi : 7h45-13h00 et
14h00-17h00

Vendredi : 7h45-12h00

Pas de réception le mercredi

CHEFS DE DÉPARTEMENTS :

Hygiène, sécurité, environnement (HSE) : Laurent MARLIN
(laurent.marlin@martinique.univ-ag.fr)

Gestion, logistique et transport (GLT) : Elsa CORBIN
(elsa.corbin@martinique.univ-ag.fr)

Au service des étudiants

DIRECTION DE L'ORIENTATION, DES STAGES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DOSIP)

www.univ-ag.fr/dosip

Directrice (Guadeloupe, Martinique)	Responsable administratif (Guadeloupe, Martinique)
Laura-Line CASSIN	Frédéric GERARDIN
Tél : 05 90 48 30 15 - lcassin@univ-ag.fr	Tél : 05 90 48 31 44 - Frederic.gerardin@univ-ag.fr

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (SCUIO)

Informier, orienter, aider à la réorientation

Une équipe de professionnelle vous aide à :

- ⇒ Vous adapter au nouveau système universitaire,
- ⇒ Réfléchir à votre orientation,
- ⇒ Construire votre parcours de formation,
- ⇒ Valider vos objectifs,
- ⇒ Réussir votre entrée dans la vie active.....

Une documentation et un centre de ressources multimédia en libre accès :

- Ordinateurs,
- Imprimantes,
- Photocopieurs,
- wifi – internet.

Guadeloupe	Martinique
Campus de Fouillole - Tél : 05 90 48 31 46 Campus du Camp Jacob – Tél : 05 90 48 34 77 scuio@univ-ag.fr	Campus de Schœlcher - Tél : 05 96 72 73 18 scuio@martinique.univ-ag.fr
Réception des étudiants	
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Lundi et mardi de 14h00 à 16h30	Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Mardi de 14h30 à 16h30

Rencontrer un conseiller d'orientation psychologue (COP)

Les COP assurent l'information, le conseil et l'accompagnement personnalisé pour la construction d'un parcours d'études ou pour une réorientation.

Pourquoi rencontrer un COP ?

Vous avez des questions sur votre projet d'études ? Vous hésitez entre plusieurs métiers ? Vous envisagez de changer de formation ?

Pour les rendez-vous, adressez-vous à la DOSIP :

Guadeloupe - Campus de Fouillole et du Camp-Jacob	Martinique – Campus de Schœlcher
Tél : 05 90 48 31 46 - cop971@univ-ag.fr	Tél : 05 96 72 73 16 - scuio@martinique.univ-ag.fr

BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE [BAIP]

Chargée de mission: Ketty BILBA (ketty.bilba@univ-ag.fr) – Tél : 05 90 48 32 17

Guadeloupe	Martinique
Rez de chaussée du Bât TP/SCUIO Faculté Sciences exactes et naturelles Campus de Fouillole - BP 250 97157 POINTE-À-PITRE	Rez de chaussée de la bibliothèque Campus de Schœlcher BP 7004 97275 SCHŒLCHER CEDEX
Chargées d'animation :	
Anissa MARIE-JOSEPH anissa.marie-joseph@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 34 06	Krystel SENÉ krystel.sene@martinique.univ-ag.fr Tél : 05 96 55 46 32

Le BAIP relaie entre l'université et les entreprises, a pour missions d'impulser et de mettre en œuvre des actions favorisant l'insertion professionnelle des étudiants par le biais de quatre thématiques :

Rapprochement de l'université et du monde de l'entreprise

**Gestion informatisée des stages obligatoires
(<http://www.pari.univ-ag.fr> cliquer sur /Pstage)**

Conseils pour l'insertion professionnelle

Relations entre l'UA et les diplômés formés à l'UA

Travaillant en étroite collaboration avec des représentants du monde professionnel, le BAIP s'efforce d'apporter aux étudiants une aide concrète, en fonction de leurs besoins. Au programme :

**Ateliers méthodologiques
(CV, lettres de motivation, préparations aux entretiens....)**

Rencontres avec des entreprises



Mon STAGE en 5 étapes »



- 1** Je me renseigne pour connaître les structures susceptibles de m'accueillir en stage (enseignants, anciens étudiants, Réseaux sociaux, Bureau d'aide à l'Insertion professionnelle et du Relais handicap de l'Université, sur la page Facebook du BAIP, sur le site de la plateforme PARI: <http://pari.univ-ag.fr>, sur le site de la Bourse Interministérielle de l'Emploi Public [BIEP], le site de l'Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes [AFIJ], le site de l'ONISEP...)
- 2** Je participe aux forums, conférences, modules ainsi qu'aux ateliers d'information et d'accompagnement pour la recherche de stage ou d'emploi (apprendre à créer un CV et une lettre de motivation, simulation d'entretien, code et postures à adopter face à un employeur...)
- 3** J'adresse mes candidatures aux employeurs potentiels, **6 mois**, avant la date de stage prévue et je me présente aux différents entretiens dans lesquels je suis convoqué(e).
- 4** J'édite ma convention de stage directement en ligne sur la plateforme <http://pari.univ-ag.fr> dans la rubrique «Espace étudiant», ensuite je clique sur l'onglet «SE PREPARER AU STAGE» puis sur l'onglet «La convention de stage» qui me conduira vers le lien suivant: Espace PStage.
- 5** Je m'assure que la Convention soit bien signée par les 3 parties: l'Université des Antilles (direction et enseignant-référent), l'étudiant (moi-même) et l'organisme d'accueil (direction et tuteur professionnel).

Ma CONVENTION DE STAGE

en **4** étapes »

«J'ai décroché un stage, que dois-je faire?»

Université
des Antilles



1

Collecte les informations administratives dont tu as besoin auprès de l'organisme qui t'accueille en stage:

CONCERNANT L'ENTREPRISE

- + Raison sociale + Coordonnées (adresse, numéro de téléphone, fax, site internet...)
- + Numéro SIRET obligatoire, code NAF ou code APE.

Pour les entreprises à l'étranger, le code APE n'est pas obligatoire mais vous devez renseigner l'activité de l'entreprise

CONCERNANT LE TUTEUR EN ENTREPRISE

- + Nom et prénom du tuteur + Le service auquel il est rattaché + Fonction + Tel ou adresse mail

CONCERNANT LE STAGE

- + Sujet de stage + Fonction et tâches + Date de début et de fin de stage + Durée effective du stage en nombre d'heures
- + Nombre de jours de travail hebdomadaire + Temps de travail (plein ou partiel)
- + Montant net ou brut de la gratification s'il y en a une
- + Modalité de versement de la gratification(chèque, espèce, virement)

CONCERNANT LE SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

- + Nom et prénom du signataire + Nom du service de rattachement + Fonction + Tel ou adresse mail

C'est un membre de la direction de l'organisme d'accueil qui signe.

Le gérant ou un membre de la direction peut être le tuteur professionnel.

2

Munis toi des nom et prénom de ton tuteur pédagogique ainsi que de ton numéro de Sécurité sociale, des informations sur le type d'affiliation et le Régime de Sécurité social auquel tu es rattaché.

3

Édite ta convention de stage directement en ligne sur la plateforme <http://pari.univ-ag.fr> dans la rubrique «Espace étudiant».

Ensuite clique sur l'onglet «SE PREPARER AU STAGE».

Puis sur l'onglet «La convention de stage» qui te conduira vers le lien suivant: [Espace PStage](#)

4

Avant ton départ en stage, assure toi que ta convention de stage soit bien signée par les 3 parties:

- l'université des Antilles (direction et enseignant-référent ou responsable des stages)
- l'étudiant (toi-même)
- l'organisme d'accueil (direction et tuteur professionnel).

La direction de l'université est le dernier signataire de la convention de stage.





Pôle Étudiant Pour l'Innovation,
Le Transfert, l'Entrepreneuriat

Antilles - Guyane

Devenir entrepreneur c'est possible

Développer l'esprit entrepreneurial auprès des étudiants est l'enjeu du projet PEPITE (Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en octobre 2013.

A qui s'adresse le PEPITE ? Concrètement, le PEPITE Antilles-Guyane s'adresse aux nouveaux bacheliers ainsi qu'aux étudiants et jeunes diplômés de l'université des Antilles et de l'université de la Guyane.

Concilier les études et la création d'entreprise est enfin possible grâce au PEPITE Antilles-Guyane. L'idée est de permettre à tous les étudiants qui ont un projet entrepreneuriale et ce, quel que soit leur filière, de suivre une formation afin d'avoir les compétences nécessaires pour réaliser leur projet. Ils pourront bénéficier d'un statut d'[étudiant-entrepreneur](#).

Mission du PEPITE

Informer les nouveaux bacheliers, les étudiants et jeunes diplômés sur la création ou la reprise d'activité ;

Sensibiliser les étudiants inscrits en licence à la création ou à la reprise d'activité sous la forme d'EC libre ;

Spécialiser les étudiants inscrits en master et en doctorat lors de séminaire entrepreneuriat innovant ...

Accompagner les nouveaux bacheliers, étudiants et jeunes diplômés à la création ou à la reprise d'activité par le biais du diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » - D3E qui accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur.

Coordonnées PEPITE ANTILLES-GUYANE

pepiteag@univ-ag.fr

www.pari.univ-ag.fr/pepiteantillesguyane

Responsable du PEPITE Antilles-Guyane :

Antoine DELCROIX : antoine.delcroix@univ-ag.fr

Référentes du PEPITE Antilles-Guyane :

Guadeloupe	Guyane	Martinique
BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)		
Anissa MARIE-JOSEPH anissa.marie-joseph@univ-ag.fr	Claude CHAUMET claudc.chaumet@guyane.univ-ag.fr	Krystel SÉNÉ krystel.sene@martinique.univ-ag.fr

Tu as moins de 28 ans,
tu es étudiant ou jeune diplômé
et tu as un projet de création d'entreprise?

DEVIENS ÉTUDIANT ENTREPRENEUR

QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE ?

- Un accompagnement par 2 tuteurs pour la création de mon entreprise: un enseignant de l'Université des Antilles et un tuteur issu du monde socio-professionnel
- La mise en réseau avec les acteurs socio-économiques des Antilles-Guyane et de la Caraïbe
- L'accès à des espaces de coworking et à des formations à l'entrepreneuriat et à la gestion, orienté vers la préparation et le lancement d'un projet entrepreneurial (séminaire, coaching, ressources numériques)
- La possibilité de s'inscrire au Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) reconnu par le Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur
- Le droit à la césure, la possibilité de substituer mon projet validé par PEPITE à un stage, la possibilité de convertir le Diplôme Etudiant-Entrepreneur en E.C.T.S. dans le diplôme national
- Le droit aux avantages du statut Etudiant-Entrepreneur: services du CROUS, restauration, transport, prolongation de la Bourse pour les jeunes diplômés jusqu'à 26 ans

QUE DOIS-JE FAIRE ?

- Je remplis le dossier de candidature sur le www.pepите-france.fr
- Sur convocation du BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) je présente mon projet au comité d'engagement du PEPITE Antilles Guyane
- Si mon projet est retenu le BAIP m'indiquera comment m'inscrire au D2E et bénéficier du statut étudiant-entrepreneur



ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le relais handicap est la structure d'accueil des étudiants en situation de handicap. Il les accompagne pour une meilleure intégration dans leur vie étudiante, la poursuite de leurs études et leur insertion professionnelle. Il est implanté sur les deux pôles régionaux, au sein des locaux de la DOSIP.

Pour la mise en œuvre de mesures de compensation pendant vos études et demander des aménagements d'examens :

Signalez-vous : attention, cette démarche doit être renouvelée à chaque rentrée universitaire !

Une situation de handicap peut être signalée dès votre inscription administrative. Rencontrez le chargé d'accueil du relais handicap pour une évaluer vos besoins et discuter des mesures d'accessibilités pédagogiques et/ou techniques à mettre en place pour compenser votre handicap :

- Temps majoré pour les examens,
- Aménagement pédagogique du cursus,
- Aides humaines (preneurs de notes, secrétariat d'examen, tutorat,...),
- Aides techniques (prêt de matériel spécialisé ou ordinateurs portables, photocopies de cours),
- Accompagnement vers l'insertion professionnelle
- etc, ...

En Guadeloupe : Michelle GILLOT	En Martinique : Maryse ARETHAS
DOSIP – Relais handicap Rez-de chaussée du bâtiment TPSCUIO Campus de Fouillole Tél. : 0590 48 33 34 - Fax : 0590 48 31 43 Relais.handicap971@univ-ag.fr	DOSIP – Relais handicap Bâtiment du PUR Campus de Schœlcher Tél. : 0596 72 73 18 - Fax : 0596 72 7317 relais.handicap972@univ-ag.fr

Accessible et humain

Le Bureau d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de Handicap aide les étudiants handicapés pour une meilleure intégration dans leur vie étudiante, la poursuite de leurs études et leur insertion professionnelle.

Vous accueillir pour :

- Évaluer vos besoins lors d'entretiens individualisés,
- Vous aidez dans vos démarches, qu'elles soient administratives ou juridiques (constitution de dossier auprès des Maisons départementales des personnes handicapées, accessibilité, logements adaptés, etc.), partenariat avec le CROUS,
- Visite des locaux, rencontres avec les personnels enseignants, administratifs et techniques,
- Vous informer sur les droits et les dispositions spécifiques dont vous pouvez bénéficier,
- Aménager vos examens (majoration de temps, interface de communication LSF, secrétariat, accessibilité...)

Faciliter votre intégration et la poursuite de vos études :

Nous pouvons vous accompagner tout au long de vos études supérieures, selon votre handicap et votre cursus, soit par un soutien ou des conseils personnalisés, soit par la mise en place d'étudiants assistants.

- Accompagnement individualisé : définition et évaluation avec vous, des moyens à mettre en place pour faciliter votre réussite universitaire,
- Intervention d'étudiants assistants pour pallier les difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient d'ordre : pédagogique : (prise des cours en notes, photocopies des cours, aide à la recherche en bibliothèque, enregistrement d'ouvrages sur support audio, aide à la manipulation en TD, consultation / utilisation des documents pédagogiques,) aide au travail personnel : lecture, écriture, aide à la communication (LSF, LPC...), partenariat avec l'URAPEDA, le CIS..., aide physique : (aide aux déplacements sur les différents campus : bâtiments, amphis, salles, bibliothèque universitaire ...),
- Accompagnement dans un projet de vie social et professionnel (aide à la recherche de stage, mise en place de « jobs d'été », aide dans votre recherche d'emploi ...)

Devenez « Étudiants Assistants »

Vous pouvez aider un étudiant en situation de handicap afin qu'il poursuive ses études dans de meilleures conditions (prises des cours en notes, aide à la recherche en bibliothèque...) en étant rémunéré pendant votre année universitaire. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Étudiants en situation de Handicap.

Vous accompagnez pour réussir votre insertion professionnelle :

- Accompagnement dans un projet de vie sociale et professionnelle grâce à une aide individualisée et adaptée (soutiens et conseils personnalisés, travail de partenariat avec le PRITH, le réseau des Cap Emploi, l'AGEFIPH, le FIPHP, ...),
- Accompagnement pour toutes vos démarches de recherche de stages.

Missions :

Faciliter l'accès aux stages

Développer l'alternance

Accompagner vers l'insertion professionnelle

et ...

Aide à la formalisation du projet professionnel

Aide à la définition des compétences professionnelles recherchées

Aide à la mise en relation avec les entreprises : salons de recrutement, rencontres avec les professionnels...

Conseil sur la formalisation des compétences de l'étudiant

Suivi et bilan avec l'étudiant des expériences réalisées

**OBSERVATOIRE INTERRÉGIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (OIVE-IP)**

1^{ère} étage du bâtiment de TP/SCUIO
Campus de Fouillole – BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE Cedex
Oive-ip@univ-ag.fr

RESPONSABLE	ASSISTANTE
Armelle LABALLE Armelle.laballe@univ-ag.fr Tel : 05 90 48 31 48	Sandrine TACITA Sandrine.tacita@univ-ag.fr Tel : 05 90 48 33 75

L'OIVE-IP organise, chaque année, des enquêtes nationales d'insertion auprès des diplômés de l'université après leur sortie de l'établissement ainsi que des enquêtes ponctuelles à la demande de l'université ou autre service/organisme/institution.

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES [SUAPS]

Le SUAPS est chargé :

a) de promouvoir la pratique physique et sportive des étudiants. Il propose un éventail très diversifié d'activités physiques et sportives (APS) toutes accessibles, moyennant une contribution de 10 € (décision du Conseil d'Administration de l'Université des 6 et 7 juillet 2005).

b) d'offrir une formation qualifiante, dans le cadre des diplômes LMD, le SUAPS vous permet de valider aux 4^{ème} et 5^{ème} semestres de la licence des crédits (ECTS).

Certaines UFR, notamment en Martinique, proposent le sport obligatoire aux étudiants sur les 2 premières années de la Licence. La faculté des Lettres et sciences humaines, en licence 1 (au semestre 1) et en licence 2 (au semestre 3) ouvre des UEP transversales sports libellées (Savoir nager / Savoir accepter le regard de l'autre / Savoir travailler en groupe).

c) de vous permettre de participer aux compétitions sportives inter-campus, nationales et internationales. Pour cela, un certificat médical vous sera demandé.

PRÉ-INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

Une pré-inscription est possible sur le site de l'UA <http://www.univ-ag.fr>, mais ne sera définitive qu'après remise des documents suivants au secrétariat du SUAPS de votre campus : carte de sport, fiche d'inscription dûment remplie, 2 photos, contribution de 10 €.

Directrice (Guadeloupe, Martinique) : Simone FEDEE
Campus de Schœlcher - BP 7209 - 97233 SCHŒLCHEUR CEDEX

Tel : 05 96 72 73 20 - Fax : 05 96 72 75 95

Responsable régional sur le pôle Guadeloupe : - Tél. : 0590 48 30 46 - Fax : 0590 48 30 47

GUADELOUPE	MARTINIQUE
Campus de Fouillole Campus de Saint-Claude - DPLSH	Campus de Schœlcher
Niveau supérieur du bâtiment Méréault Faculté des sciences exactes et naturelles BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE Cedex Tél. : 0590 48 32 95 Fax : 0590 48 30 47 suaps@univ-ag.fr	Rez-de-chaussée du bâtiment du PUR 97275 SCHŒLCHEUR Cedex Tél : 0596 72 73 21 - Fax : 05 96 72 75 95 Suaps972@martinique.univ-ag.fr
ACCUEIL DES ÉTUDIANTS (sauf mercredi et vendredi après-midi)	
Marinette FORESTAL-PAKIRY marinette.forestal@univ-ag.fr Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00	Manuella MERLIN manuella.merlin@martinique.univ-ag.fr Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00

SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ [SUMPPS]

Le SUMPPS est un service de **PRÉVENTION** et non de soins, cependant il est appelé à répondre aux urgences. Son principal objectif est d'aider les étudiants, à mettre en place ce qui est nécessaire à leur réussite universitaire, tant physiquement que psychologiquement. Pour cela, l'équipe médicale en place, est à leur disposition.

Peuvent être réalisés :

Visites médicales

Consultation médico-psychologique

Consultation du planning familial

Le service se situe :	
<p>Guadeloupe Campus de Fouillole Siège du service Rez de chaussé du bâtiment enseignement de la Faculté des sciences exactes et naturelles</p>	<p>Martinique Campus de Schœlcher Rez de chaussée du bâtiment du PUR</p>
Infirmières	
<p>Marie-Line PERSAIN Tél : 05 90 48 33 11 Fax : 0590 48 31 42</p>	<p>Laurence DELPLACE-HUSSON Tél : 0596 72 73 15 Fax : 05 96 55 46 33</p>
Réception des étudiants	
<p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30 Mercredi : 8h00 à 13h00 Vendredi : 8h00 à 14h30</p>	<p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 13h00 et 14h00 -16h00 Mercredi : 8h00 à 13h00 Vendredi : 8h00 à 14h30</p>

Accéder aux équipements informatiques

CENTRES DE RESSOURCES INFORMATIQUES [CRI]

Guadeloupe	Martinique
Campus de Fouillole	Campus de Schœlcher
3 ^{ème} étage du nouveau bâtiment recherche BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 48 33 60	BP 7209 97275 SCHœLCHER Cedex Tél : 05 96 72 73 25
Directeur	
Mylène DULORMNE	Olivier PORTECOP
Contacts étudiants	
Grégory LETIN Tél : 05 90 48 30 80	René GRATIEN Tél : 05 96 72 73 49

Activer son adresse de messagerie (obligatoire et important)

Tout étudiant inscrit administrativement se voit remettre un login (nom d'utilisateur) indiqué sur la carte de l'étudiant.

Pour activer le compte, se connecter à <http://extranet.univ-ag.fr>, aller dans la rubrique activation de compte, valider la signature de la charte de bon usage informatique et enfin suivre les indications débouchant sur l'initialisation du mot de passe.

Ce compte vous permet, d'accéder à un espace personnel de travail, à une adresse électronique (prenom.nom@etu.univ-ag.fr) ainsi qu'à toutes les ressources du réseau étudiant de l'université, mais surtout de procéder à votre inscription pédagogique en ligne via la même page web précédemment citée, d'obtenir vos relevés de note, des informations sur les examens et sur la vie de l'établissement.

Wifi

Une couverture wifi est opérationnelle sur chaque campus.

Pour la configurer, allez sur le site : <http://www.univ-ag.fr/campus/poles-universitaires/guadeloupe/le-service-numerique-a-fouillole.html>

Localisation des postes informatiques en libre accès.

Guadeloupe		Martinique
Campus de Fouillole	Morne Ferret	Campus de Schœlcher
- Bibliothèque - Bâtiment TP/SCUIO : - DOSIP - Salle TP 209 I	Bibliothèque de l'ESPE (ex IUFM)	- DOSIP - IUT HSE : salle H1 - IUT GLT : salles 13 et 14

SERVICE COMMUN DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT [STICE]

www.univ-ag.fr/stice et stice.univ-ag.fr

Directeur du STICE : Fabrice SILPA

Tél : 05 96 72 75 66

GUADELOUPE	MARTINIQUE
Enguerran GRANDCHAMP enguerran.grandchamp@univ-ag.fr	Fabrice SILPA stice@univ-ag.fr
Campus de Fouillole – Rez-de-chaussée Bâtiment enseignement de la faculté exactes et naturelles des sciences - Tél : 05 90 43 34 02	Campus de Schœlcher Rez-de-chaussée du Bâtiment 1 BU Martinique Tél : 05 96 72 75 66

MISSIONS DU STICE

Favoriser la promotion des TICE auprès de la communauté universitaire.

Mettre en œuvre la plateforme pédagogique numérique de l'université (e-cursus.univ-ag.fr).

Animer la formation transversale, au sein de toutes les composantes par son dispositif de formation et de validation des compétences du **C2i - certificat informatique et internet niveau I** qui a pour objectif de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Tout étudiant de licence doit le valider.

Coordonner le **dispositif C2i niveau 2 Enseignant** en accompagnant les enseignants à la maîtrise des usages, des outils et des méthodologies utiles pour concevoir et construire des dispositifs d'enseignement numérique au sein des écoles supérieures du professorat et de l'enseignement (ESPE).

Assurer l'accès aux **ressources pédagogiques des universités numériques thématiques** utilisables en complément ou approfondissement de notions abordées dans un cours en présentiel ou à distance.

Assurer tout ou partie de la conception, du déploiement et du support des formations ouvertes et à distance (FOAD), diplômantes ou non (scénarisation, ingénierie pédagogique, accompagnement des usagers).

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Les bibliothèques de l'université vous aident à réussir votre parcours universitaire en mettant à votre disposition la documentation nécessaire à vos études et recherches. 250 000 livres et revues imprimées, 50 000 livres électroniques, des millions d'articles scientifiques à télécharger, des milliers de références spécialisées sur la Caraïbe et l'Amazonie à consulter en ligne sur la bibliothèque numérique Manioc : www.manioc.org, des thèses et des travaux de recherche, ... et aussi des films et des bandes dessinées pour se détendre !

PENSEZ A VOUS INSCRIRE !

C'est très simple et c'est obligatoire. Vous avez déjà payé les droits de bibliothèque en vous inscrivant à l'université, mais **vous devez vous inscrire à la BU pour bénéficier de ses services**. Présentez-vous à l'accueil de votre bibliothèque avec votre carte d'étudiant.

PRÊTS

En toute autonomie aux bornes de prêt

Niveau	Nombre de documents	durée
Licence	8	3 semaines
Master	10	4 semaines
Doctorat	20	8 semaines

⇒ **En plus, pour tous, empruntez 3 autres supports (DVD, revues, etc.) pendant 2 semaines.**

RESTEZ CONNECTÉS !

Après l'activation de votre compte informatique (<http://extranet.univ-ag.fr/intranet/activemdp.htm>), vous aurez accès à la totalité des collections électroniques proposées par les bibliothèques de l'université : ebooks, revues numériques et bases de données.

- ⇒ Dans les BU, vous trouverez des espaces de travail, des postes informatiques avec accès Internet et logiciels bureautiques, ainsi que des photocopieurs et des imprimantes.
- ⇒ Depuis chez vous, vous avez la possibilité de vous authentifier via l'accès distant pour accéder aux collections électroniques (<http://buag.univ-ag.fr/service/acces-distant>).

BU EN LIGNE : <http://buag.univ-ag.fr>

- ⇒ collections électronique accessibles à partir des postes de travail des BU.

BESOIN D'AIDE

- ⇒ **service de renseignement bibliographique** : www.ubib.fr
- ⇒ **méthodologie documentaire** appelé Passeport documentaire, obligatoire pour tous les étudiants de 1^{ère} année de licence (L1).

Directeur des bibliothèques : Sylvain HOUEBERT

Tél. : 05 96 72 75 44

Directeur adjoint : Nicolas MORIN

Tél. : 05 96 72 75 34

GUADELOUPE	MARTINIQUE
<p>Responsable Marie PALESTRO</p>	<p>Responsable Amélie MORIN-FONTAINE</p>
<p>BU du campus de Fouillole BP 32 97159 POINTE-À- PITRE Cedex Tél: 05 90 48 31 15 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30-19h00 Jeudi : 9h30 - 19h00 Samedi : 7h30 - 12h00</p> <p>BU du campus de Camp Jacob Avenue du Maréchal Foch 97120 SAINT-CLAUDE Tél. : 05 90 48 34 60 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30-18h00 Jeudi : 9h30 - 18h00 Samedi : 7h30 - 12h00</p> <p>Bibliothèque hospitalo-universitaire CHU Pointe-à- Pitre, Route de Chauvel 97159 Pointe-à-Pitre Cedex Tél. : 05 90 89 12 39 Lundi à vendredi : 7h30 - 17h00 Samedi : 8h00 - 12h00</p>	<p>BU du campus de Schœlcher BP 7210 97275 SCHœLCHER Cedex Tél. : 05 96 72 75 44 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30-19h00 Jeudi : 9h30 - 19h00 Samedi : 7h30 - 12h00</p>
<p>Responsable Lylià CRANE</p>	<p>Responsable France-Lise ZOU</p>
<p>Bibliothèque ESPE Morne Ferret - BP 517 97178 Les Abymes Tél. : 05 90 21 36 23 Lundi : 7h30 - 13h00 / 14h00 - 17h00 Mardi, jeudi : 7h30 - 17h00 Mercredi : 8h00 - 20h00 Vendredi : 7h30 - 20h00 Samedi : 9h00 - 12h00</p>	<p>Bibliothèque ESPE Route du phare - Pointe des Nègres - BP 678 97262 Fort-de-France Cedex Tél. : 05 96 55 46 70 Lundi au vendredi : 7h30 - 19h00</p> <p>Bibliothèque hospitalo-universitaire CHU Fort-de-France P. Zobda-Quitman BP 632 - 97261 Fort-de-France Cedex Tél: 05 96 55 23 27 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30 - 18h00 Jeudi : 9h00- 18h00 Samedi : 8h00 - 12h00</p>

ÉCOLE DOCTORALE [ED]

L'université des Antilles (UA) est accréditée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en vue de l'accueil des doctorants et de la délivrance de diplômes de doctorats au sein de deux écoles doctorales(ED) pluridisciplinaires:

ED 588: concerne les sciences humaines et les sciences de la société,

ED 589 : concerne les domaines liés aux sciences, à la technologie et à la santé.

Ces deux écoles doctorales thématiques constituent l'un des éléments du pilotage de la recherche de l'université des Antilles et ont pour principales missions :

Veiller au meilleur encadrement possible des doctorants dans le respect de la charte des thèses des établissements.

Organiser les formations utiles à la conduite des projets scientifiques des doctorants.

Accompagner les projets professionnels des doctorants.

Mettre en œuvre une politique d'aide à la formation doctorale par une bonne organisation de l'attribution des contrats doctoraux, fondée sur la qualité des candidatures et leur cohérence avec les priorités scientifiques des établissements.

Encourager l'ouverture internationale de la recherche, notamment en menant une politique volontariste de cotutelle de thèse et en permettant la mobilité internationale des doctorants.

Accueil-secrétariat : Mariette LAURENT-PEDURAND (mariette.laurent@univ-ag.fr)
Campus de Fouillole - Rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration générale - BP 250
97157 POINTE-À-PITRE CEDEX
Tél : 05 90 48 32 12 – Fax : 05 90 48 32 39

Guadeloupe

Directeur l'ED 589
Jean VAILLANT, PR

Martinique

Directeur de l'ED 588
Justin DANIEL, PR

Effectuer un ou deux semestres
dans une université étrangère partenaire

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES [BRI]

Le bureau des relations internationales (BRI) a pour missions essentielles de favoriser et d'organiser la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels de l'université des Antilles (UA).

Campus de Fouillole - Bâtiment de l'Administration générale BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE CEDEX Tél: 05 90 48 32 27 - Fax : 05 90 91 06 57 - email : bri@univ-ag.fr	
Vice-présidente, déléguée aux relations internationales	Dominique AURÉLIA dominique.aurelia@martinique.univ-ag.fr
Responsable administratif	Jean-Luc ALLARD - jean-luc.allard@univ-ag.fr Agnès AGLAS - agnes.aglas@univ-ag.fr
Accueil-secretariat	Régine ROUVEL - regine.rouvel@martinique.univ-ag.fr
	Adresse mèl du service : bri@univ-ag.fr

Pour connaître la liste des universités partenaires de l'UA, vous pourrez contacter le BRI de votre campus ou consulter le site de l'UA : <http://www.univ-ag.fr>

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS	
Guadeloupe Campus de Fouillole	Martinique Campus de Schœlcher
BRI - Bâtiment de l'administration générale Tél : 0590 48 32 27 ou 0590 48 32 30 0690 40 02 16 Fax : 0590 91 06 57	BRI (face à l'ICEFI) Tél : 0596 55 46 31 ou 0690 35 93 50 Fax : 0596 72 74 97

Aide à la mobilité internationale

Public concerné : étudiants boursiers sur critères sociaux

Condition : être inscrit à l'UA

Durée la mobilité : 2 à 9 mois (toute destination) pour l'ensemble de la scolarité

Montant de la bourse : 400 €/mois

Bourses Erasmus+

Conditions : être inscrit et valider au minimum sa 1^{ère} année d'études supérieures à l'UA. Se porter candidat à une mobilité dans un pays de l'Union Européenne et obtenir un avis favorable de l'UA et de l'université d'accueil.

Montant de la bourse pour un ou deux semestres d'études : entre 650 et 750 €/mois (selon le pays de destination).

Démarches : avant de partir, vous devrez remplir un **contrat étudiant** à retirer auprès du BRI.

LES AIDES FINANCIÈRES

Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Demande à faire, par l'intermédiaire du dossier social de l'étudiant (DSE) chaque année du 15 janvier au 30 avril sur le site www.crous-antillesguyane.fr

Prêt d'honneur départemental

Conseil départemental de la Guadeloupe

Imprimés à récupérer et à déposer
avant le 30 avril

Conseil général de la Martinique

Imprimés à retirer et à déposer
avant 31 mai

Conseil régional de la Guadeloupe

Aide régionale aux étudiants

Dossier à compléter en ligne sur le site cr-guadeloupe.fr du 25 août au 30 novembre

Les bénéficiaires :

- Etudiants en priorité en début de cycle ;
- Etudiants inscrits dans un établissement public ou privé, agréé par le ministère de l'éducation nationale ;
- Etudiants poursuivant un cursus hors du département mais dans des filières n'existant pas à l'université des Antilles ;
- Etudiants de moins de 26 ans ;

Une attestation d'inexistence de la formation à l'université des Antilles ainsi qu'une attestation de la qualité de non boursier seront exigées lors du dépôt du dossier.

Conseil régional de la Guadeloupe

Bourse extra régionale

Objectif :

Elle permet à un étudiant, dans le cadre de la validation de sa formation d'effectuer un stage pratique en entreprise à l'étranger et d'appréhender ainsi son fonctionnement et d'optimiser ses connaissances linguistiques.

Conditions :

- Etre âgé de moins de 26 ans,
- Les étudiants inscrits dans un cursus de niveau bac + 4 dont l'obtention du diplôme nécessite la validation d'un stage à l'étranger,
- Les candidats doivent présenter une attestation ou une convention de stage signée par l'organisme d'accueil. Le stage doit durer de 3 à 6 mois.

Retraits et dépôts des dossiers de candidature : à l'hôtel de région au mois d'octobre.

Conseil régional de la Guadeloupe

Programme régional de réussite scolaire et éducative (P2RSE)

Objectif :

Participer à l'accompagnement scolaire des collégiens et des lycéens en difficulté afin de lutter contre le décrochage scolaire.

La région Guadeloupe te propose une gratification de 15 € de l'heure à raison de 20 heures maximum par mois.

Conditions : être inscrit en L2, L3, M1, M2 ou doctorat.

Retraits et dépôts des dossiers de candidature :

- à la DOSIP/SUIO au rez-de-chaussée du bâtiment TP/SCUIO –Esplanade de la faculté des sciences exactes et naturelles - Campus de Fouillole,
- au DPLSH sur le campus du Camp Jacob - Saint-Claude.

Conseil régional de la Guadeloupe

Stage régional : jeunes entreprises

Objectif :

Permettre aux jeunes étudiants d'acquérir une première expérience dans le monde de l'entreprise en complément de leur formation initiale.

Chaque jeune bénéficie d'une indemnité compensatrice mensuelle de 450 € qui se décompose comme suit : 350 € par la région Guadeloupe +100 € par l'entreprise d'accueil.

Conditions : Lycéens et étudiants âgés de 18 à 25 ans.

Retraits et dépôts des dossiers de candidature :

- au Pôle universitaire régional (PUR) à l'entrée du campus de Fouillole, ou à l'Espace régional au Raizet.

Se loger, se nourrir, obtenir une aide financière
CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)
<http://www.crous-antillesguyane.fr>

Le CROUS a pour vocation de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur, et de favoriser l'amélioration de vos conditions de vie et de travail en vous accompagnant dans vos projets. Chaque année, par l'intermédiaire du DSE (dossier social étudiant), les futurs étudiants et étudiants peuvent faire une demande de bourse et/ou de logement du 15 janvier au 30 avril impérativement sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> rubrique « dossier social étudiant ».

Les services vous accueillent :

CROUS Antilles-Guyane	CROUS de Martinique
Campus de Fouillole BP 444 - 97164 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 89 46 60 - Fax : 05 90 89 96 72	Cité universitaire de Schœlcher BP 7208 - 97275 SCHœLCHER Cedex Tél : 05 946 61 36 73 Fax : 05 96 61 34 81
Résidence de Saint-Claude Route de Morin - BP 473 - 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 05 90 32 83 27 - Fax : 05 90 95 80 03 - Site de Desmarais : tél : 05 90 32 89 18	
Bourses	
Tél : 05 90 89 88 88 - Fax : 05 90 89 88 88	Tél : 05 96 61 36 73 - Fax : 05 96 61 03 65
Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00	Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00
Assistantes sociales	
Tél : 05 90 89 74 06 - Fax : 05 90 89 87 49	Tél : 05 96 61 05 16 - Fax : 05 96 61 36 15
Réception des étudiants par les assistantes sociales	
Fouillole : lundi au vendredi : 8h00 à 12h00	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 - 12h00
Camp Jacob : mardi 8h30 à 12h45	Mardi et jeudi : 14h30-16h00
Résidences	
Desmarais : Tél : 05 90 89 87 71 - Fax : 05 90 82 96 72	Tél : 05 96 61 36 73 - Fax : 05 96 61 34 81
Réception des étudiants résidents	
Fouillole : lundi au vendredi 8h00 à 12h00	Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h30 vendredi : 8h30 à 11h00 - Lundi, mardi et jeudi : 14h30 à 16h00
Saint-Claude - Desmarais et Camp Jacob : Tél : 05 90 26 95 05 : Lundi, mercredi et vendredi : 7h30 à 11h00 - lundi, mardi et jeudi : 14h30 à 16h30	

Les cafétérias sont ouvertes :

Pôle Guadeloupe	Pôle Martinique
Fouillole : <ul style="list-style-type: none"> ● Faculté des sciences exactes et naturelles : lundi au vendredi 7h00 à 14h00 ● Faculté des sciences juridiques et économiques : lundi au vendredi 7h00 à 14h00 ● ESPE : lundi au vendredi 7h00-14h00 	Lundi au vendredi 7h00 à 14h00 BU VETTE (entrée de la BU) lundi, mardi, mercredi vendredi : 8h30 à 14h30 jeudi : 9h30 à 14h30

Les restaurants universitaires vous reçoivent :

Pôle Guadeloupe	Pôle Martinique
Fouillole - Tél : 05 90 89 46 48 - Fax : 05 90 89 59 20 : lundi au vendredi : 11h45 à 13h45 - 18h50 à 19h50 Saint-Claude - Tél : 05 90 32 83 27 - Fax : 05 90 95 80 03 : lundi au vendredi : 11h30-13h45	Schœlcher - Tél : 05 96 61 53 55 : Lundi au jeudi : 11h30 à 14h00 Vendredi : 11h30 à 14h00

NOUVEAU : Carte de paiement « **IZLY** »
Renseignez-vous au CROUS

Protection sociale
**CENTRES DE GESTION DE
 SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE
 (LMDE - SMERAG)**

Vous devez obligatoirement choisir un centre de gestion de sécurité sociale étudiante entre la LMDE et la SMERAG.

Si vous avez entre 16 ans et 19 ans, vous êtes toujours considéré comme ayant droit de vos parents. À ce titre, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et gratuite.

Si vous avez 20 ans en cours d'année universitaire ou plus de 20 ans, vous n'êtes plus considéré comme ayant droit de vos parents. Votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et payante, sauf si vous êtes boursier, dans ce cas, vous êtes exonéré du paiement de la cotisation.

Dispense du paiement de la cotisation, vous pouvez être dispensé du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante dans les cas suivants :

- **Vous avez moins de 20 ans**, vous êtes toujours considéré comme ayant droit de vos parents. À ce titre, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est gratuite. Vous n'avez donc pas de cotisation à payer.

Attention : si vous avez 20 ans au cours de l'année universitaire (entre le 1^{er} octobre de l'année en cours et le 30 septembre de l'année suivante), vous devez payer votre cotisation.

- **Vous êtes boursier**, vous êtes exonéré du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, sur présentation : de l'avis conditionnel ou définitif d'attribution de bourse pour l'année à venir.
- **Vous vous inscrivez dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur**, vous ne payez la cotisation à la sécurité sociale étudiante qu'une seule fois, auprès du premier établissement auprès duquel vous vous inscrivez. N'oubliez pas de lui demander une attestation de paiement. En présentant cette attestation lors d'une seconde inscription, vous serez dispensé du versement de la cotisation.

La cotisation annuelle pour l'année universitaire 2016-2017 est de 215 €.

La mutuelle des étudiants « LMDE -INTERIALE» Centre 601 - www.lmde.com	
Guadeloupe	Martinique
Tour Secid – Place de la Rénovation 97110 POINTE-À-PITRE Centre commercial de Blanchard Marina - 97110 POINTE-À-PITRE Tél : 05 90 24 26 20 59, rue Amédée Fengarol – 97100 BASSE-TERRE Tél : 05 90 38 89 60	Immeuble les cascades II 2, place François Mitterrand 97200 FORT-DE-FRANCE Tél : 05 96 71 16 31 Fax : 05 96 60 94 49
Réception des étudiants	
Lundi, jeudi : 7h30-15h30 Mardi : 7h30-13h00 Mercredi et vendredi : 7h30 -12h30	Lundi au vendredi 8h00-12h30 13h30-17h00

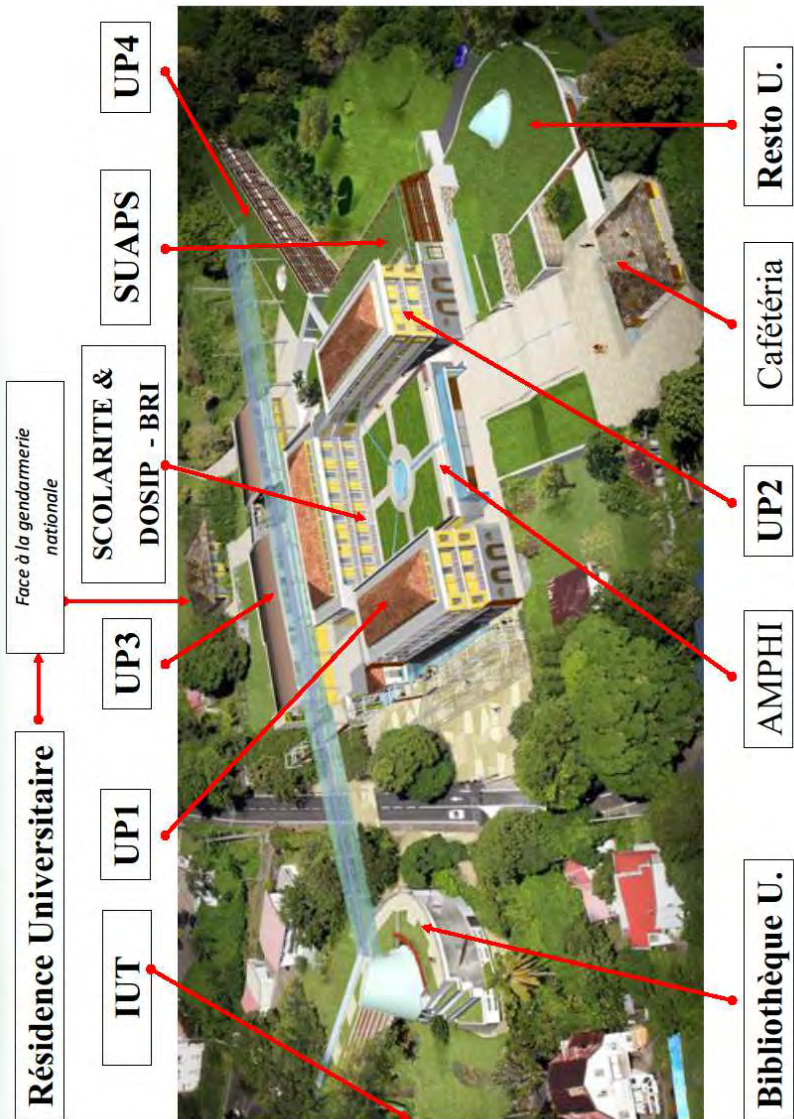
La société mutualiste des étudiants de la région Antilles-Guyane « SMERAG » - Centre 617 - www.smerag.fr	
Guadeloupe	Martinique
guadeloupe@smerag.fr 27, rue Achille René-Boisneuf BP 379 97162 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 0590 89 29 30 - Fax : 0590 21 35 35	martinique@smerag.fr 35, rue Schelcher BP 1136 - 97249 FORT-DE-FRANCE Cedex Tél : 0596 72 82 00 - Fax : 0596 60 16 02
Réception des étudiants	
Lundi au vendredi : 9h00 à 13h00	Lundi au vendredi : 9h00 à 13h00

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

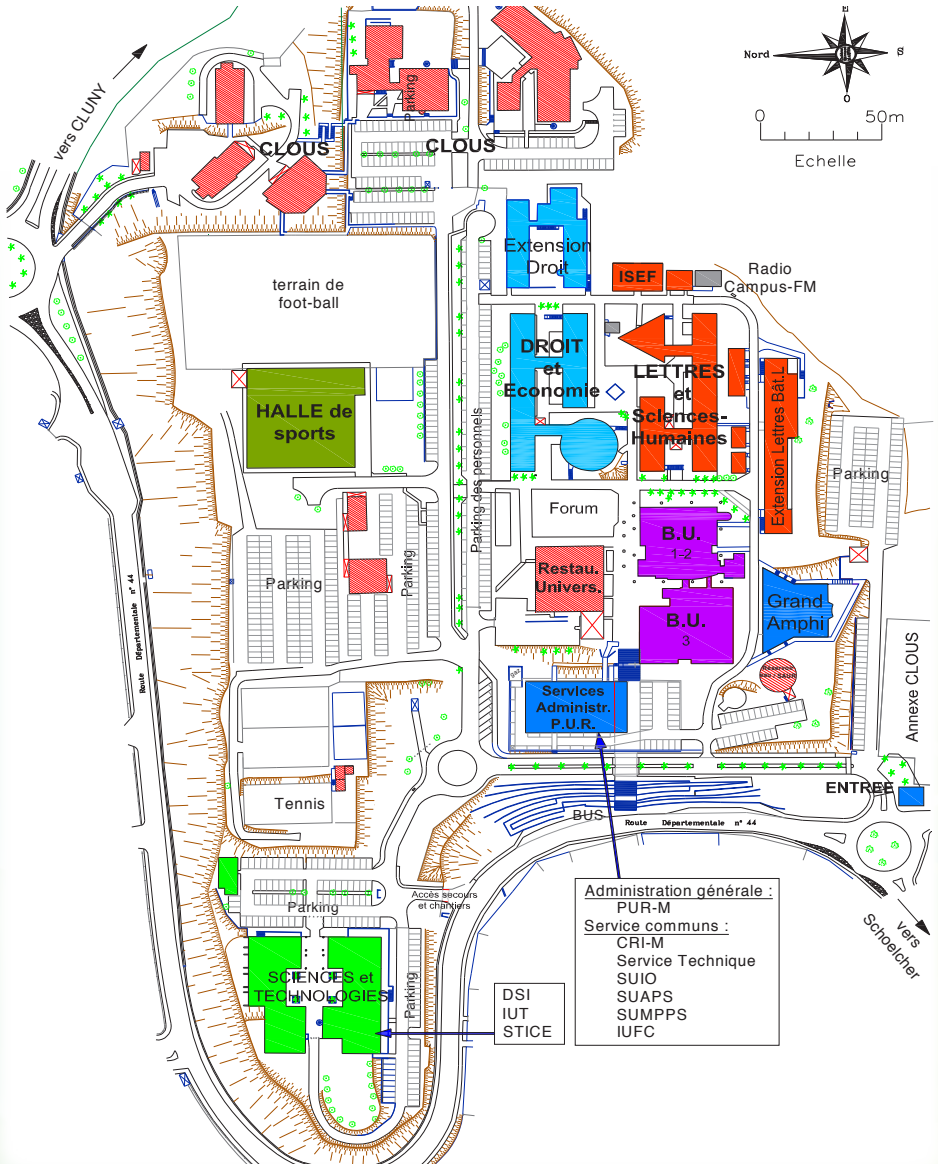
Année universitaire 2016-2017

	PÔLE GUADELOUPE	PÔLE MARTINIQUE
ACCUEIL PRIMO-ENTRANTS	Campus de Fouillole : vendredi 2 septembre 2016 Campus du Camp Jacob : lundi 5 septembre 2016	Campus de Schœlcher Jeudi 1 ^{er} septembre 2016 Semaine d'intégration du 1 ^{er} au 8 septembre
FORUM METIERS	Mercredi 16 novembre 2016 de 9 h à 16h	Mercredi 5 octobre 2016 de 9 h à 16h
JOURNEE NATIONALE DE LA SANTE		Jeudi 20 octobre 2016
TOUSSAINT	Samedi 29 octobre inclus au mercredi 2 novembre 2016 inclus Sauf STAPS : jeudi 27 octobre au mercredi 02 novembre inclus Sauf IUT : samedi 29 octobre au samedi 5 novembre inclus.	Samedi 29 octobre inclus au mercredi 2 novembre 2016 inclus
ARMISTICE	Vendredi 11 novembre 2016	
RENCONTRES SPORTIVES INTERFILIERES	Campus de Fouillole et du Camp Jacob : jeudi 24 novembre 2016 de 13 h à 18 h	
NOEL	Jeudi 22 décembre inclus au mardi 3 janvier 2017 inclus	
CARNAVAL	Lundi 27 février au mercredi 1 ^{er} mars 2017 IUT : lundi 27 février au samedi 4 mars 2017	Lundi 27 février au jeudi 2 mars 2017 inclus
MI-CAREME	Jeudi 23 mars 2017	
JOURNEE CULTURE	Jeudi 30 mars 2017 à partir de 12 h (banalisée)	
PAQUES	Jeudi 13 avril au samedi 22 avril 2017 inclus IUT : lundi 10 avril au samedi 22 avril 2017 inclus	Jeudi 13 avril au samedi 22 avril 2017 inclus
FETE DU TRAVAIL	Lundi 1 ^{er} mai 2017	
VICTOIRE 1945	Lundi 8 mai 2017	
ASCENSION	Jeudi 25 mai 2017	
PENCOTE	Lundi 5 juin 2017	
ABOLITION DE L'ESCLAVAGE	Samedi 27 mai 2017	Lundi 22 mai 2017
FERMETURE BIBLIOTHEQUE	Noël : Jeudi 22 décembre inclus au mardi 3 janvier 2017 inclus Pâques : Vendredi 14 avril inclus au mardi 18 avril 2017 inclus	Toussaint : mardi 1 ^{er} et mercredi 2 novembre 2016 Noël : Jeudi 22 décembre inclus au mardi 3 janvier 2017 inclus Carnaval : lundi 27 février au jeudi 2 mars 2017 Pâques : jeudi 13 avril au mardi 18 avril 2017 inclus Vacances annuelles : à compter du mercredi 20 juillet 2017 à 12 h

PLAN DU CAMPUS DU CAMP JACOB EN GUADELOUPE







PLAN DU CAMPUS DE SCHÛLCHER EN MARTINIQUE



- Administration générale :**
- PUR-M
 - Service communs :**
 - CRI-M
 - Service Technique
 - SUIO
 - SUAPS
 - SUMPPS
 - IUFC

- DSI**
IUT
STICE

NUMÉROS D'URGENCE

	SAMU 15
	POLICE 17
	POMPIERS 18
	<p><u>Guadeloupe</u> Pointe-à-Pitre - CHU : 05 90 89 11 20 Basse-Terre - CHBT : 0590 80-54-54</p> <p><u>Martinique</u> CHU : 05 96 55 20 00</p>
CLINIQUES	<p><u>Guadeloupe</u> Les Eaux Claires : 05 90 97 63 63 Saint-Pierre : 05 90 81 66 99 Centre médico social : 05 90 80 61 00</p> <p><u>Martinique</u> Saint-Paul : 05 96 39 40 00 Sainte-Marie : 05 96 71 22 22 ou 22 50</p>

Le guide d'accueil de l'étudiant est une publication annuelle de l'université des Antilles.

Directrice de la publication :

Corinne MÉNCE-CASTER, Présidente de l'université

Réalisation et coordination :

Andrée NABAJOOTH,

Chargée d'accueil et d'information à la DOSIP/SUIO /Pôle Guadeloupe

Conception Couverture : Emmanuel BIABIANI, Master II en Informatique

Impression : Imprim'press

Zac de Houelbourg (rue de l'industrie prolongée) ZI de Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT

Tél : 05 90 32 04 74 - fax : 05 90 37 47 66

DÉPOT LEGAL : JUILLET 2016

Les informations contenues dans ce document sont celles portées à notre connaissance au mois d'avril 2016. Elles sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année. Tous nos soins ont été apportés à la réalisation de ce guide. Néanmoins, nous vous remercions de signaler les erreurs ou omissions qu'il pourrait contenir au **05 90 48 31 46**.

Scannez
et découvrez !



www.univ-antilles.fr

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (SUIO)

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE Cedex

Tél : 05 90 48 31 46 - Fax : 05 90 48 31 43

Campus de Schoelcher - BP 7004 - 97275 SCHOELCHER Cedex

Tél : 05 96 72 73 18 - Fax : 05 96 72 73 19

Retrouvez-nous sur <http://www.univ-ag.fr/dosip>

D.O.S.I.P